



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des affaires
étrangères
Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères
37, Quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

Paris, le 9 décembre 2021

Références : YR/MF/cc

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation que traverse le président de l'Association syndicale indépendante de Cuba (ASIC), Monsieur Ivan Hernandez Carrillo. Son organisation tente d'impulser le développement d'un syndicalisme indépendant et démocratique à Cuba, une alternative au syndicat unique, la Confédération des travailleurs de Cuba (CTC).

Après les manifestations qui se sont déroulées le 11 juillet de cette année, une nouvelle journée d'action, pour exiger le respect des droits humains et la fin des mesures répressives, était prévue pour le 15 novembre. Cette journée d'action a été empêchée par les autorités cubaines. Les dirigeants d'ASIC ont été arrêtés, menacés, harcelés et surveillés. ASIC a dénoncé cette situation devant la CIDH et l'OIT.

Le 30 novembre, Monsieur Hernandez Carrillo a été sommé de se présenter devant la police pour se voir signifier une accusation de « mercenariat », accusation grave selon la législation cubaine qui peut déboucher sur de très lourdes peines, y compris la peine de mort. Monsieur Hernandez Carrillo avait déjà été condamné à 25 ans de prison en 2003, dont il a purgé 8 ans avant d'être libéré suite aux pressions internationales.

Monsieur Hernandez Carrillo est un militant engagé dans la lutte pour les droits des travailleurs et les droits syndicaux dans son pays. Il est clair qu'il continuera ce combat malgré les menaces, les intimidations et le harcèlement dont il est victime. Il risque par conséquent de payer cher, encore une fois, cet engagement.

.../..

J'attire votre attention sur ce dossier et vous demande d'intervenir auprès des autorités cubaines pour faire cesser cet acharnement sur Monsieur Hernandez Carrillo, ainsi que sur tout défenseur des droits à Cuba, et de respecter la liberté d'expression, et le droit de manifester ou de s'organiser.

Je vous en remercie d'avance pour votre sollicitude. Je reste à votre disposition pour tout complément d'information qui s'avérerait nécessaire pour les démarches que vous entreprendrez dans ce cadre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' and 'R' followed by a horizontal flourish.

Yvan Ricordeau
Secrétaire national
Responsable de la politique
internationale et européenne